



# La Sure en Chartreuse

Regard vers



Le Journal

Numéro 9 - Février 2020



Photographie – Odette ANCION

Le triptyque « PAS DE PORTE » fête ses 20 ans !

## SOMMAIRE

Page 2	<b>Éditorial</b>	Page 7	<b>Portraits croisés</b>
Page 3	<b>Les Finances</b>	Page 10	<b>L'Environnement</b>
Page 4	<b>L'Urbanisme</b>	Page 11	<b>Les Événements écoulés</b>
Page 5	<b>La vie des 2 villages</b>	Page 12	<b>État civil</b>



L'année 2020 est à présent bien engagée.

Cette année 2020 verra la fin d'un mandat municipal qui aura été riche en évènements. Cette mandature ayant commencé sous l'égide des villages de Pommiers la Placette et de Saint Julien de Ratz et qui aura vu naître la commune nouvelle de La Sure En Chartreuse au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Nos deux villages historiques partageaient un grand nombre d'atouts et de points communs :

- un cadre de vie exceptionnel, dominé par les sommets de la Grande Sure et de Charminelle,
- une des portes d'entrée de la Chartreuse,
- un ensemble de hameaux dispersés dans un espace rural de moyenne montagne,
- la présence de services publics communaux,
- un réseau de voirie et de chemins communaux qui irriguent les 2 territoires,
- une école qui accueille de nombreux enfants des deux villages.

Ces points étaient précisés dans la charte de création de la commune nouvelle de La Sure en Chartreuse. Ce sont ces points qui ont permis de définir l'identité de La Sure En Chartreuse. Le but n'étant pas d'oublier les 2 villages, mais au contraire de leur permettre de se structurer et de préparer l'avenir. La fusion a permis à la commune nouvelle de :

- s'organiser sur le plan administratif sans embaucher de personnel supplémentaire,
- conforter le travail de nos agents techniques,
- d'asseoir la position de la commune au sein de l'intercommunalité,
- de générer un nouveau dynamisme associatif.

L'ensemble de ces points me conforte dans le bien-fondé de la fusion et je pense que vous avez pu le constater au quotidien.

Si vous me le permettez, je vais utiliser quelques lignes de cet édito pour remercier les conseillers municipaux de cette mandature. Je tiens à tous les remercier de leur implication et de leur travail. Les débats ont permis d'avancer sur de nombreux sujets et de délibérer sur de nombreuses décisions. Un grand merci à eux.

Enfin, cette année 2020, qui s'ouvre sur une nouvelle décennie, vous appellera bientôt aux urnes les 15 et 22 mars prochains. Au 31 décembre, l'INSEE a estimé notre population totale à 1 021 cartusurois (maisons secondaires incluses par exemple) et à 984 cartusurois notre population communale. C'est la population communale qui détermine le mode de scrutin applicable ; les suffrages seront donc décomptés individuellement par candidat. Lors du premier renouvellement suivant la création d'une commune nouvelle, son conseil municipal comporte le nombre de conseillers municipaux prévu pour une commune de la strate démographique immédiatement supérieure. Il vous sera donc demandé d'élire 19 conseillers municipaux.

Je vous croiserai certainement nombreux lors de ces deux dates et je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée pendant cette mandature.

Virginie RIVIERE

## Qui paie ses dettes s'enrichit.

La tradition municipale a longtemps consisté en France à utiliser l'endettement pour financer des projets plus ou moins utiles à la population. Cette pratique de gestion communale explique qu'aujourd'hui la dette des administrations locales (départements, régions, intercommunalités et communes) représente près de 8,7% du P.I.B soit près de 205 milliards d'euros (plus de 3.000 euros par administrés) que les générations futures devront rembourser (sans oublier les 1.905 milliards de l'Etat (28.500 euros par habitant)). Données établies à partir des statistiques de l'année 2018, les chiffres de 2019 sont à consolidés.



Au cours des trois dernières années, la fusion des deux communes historiques de Pommiers la Placette et Saint-Julien de Ratz a permis de financer de nombreux projets d'investissements sans recourir à l'emprunt grâce aux nombreuses synergies de l'intégration des deux budgets. Le niveau d'endettement a donc fortement chuté. L'ensemble des emprunts en cours de remboursement représentaient une somme de 545.000 euros lors de leurs contractualisations, au premier janvier 2020 ils ne totalisaient plus, pour la partie capital à rembourser, que 207.389 euros soit à peine 203 euros par habitant !

Un score remarquable puisque la moyenne nationale pour les seules communes en 2018 était de 965 euros et pour la strate des villages de moins de 3.500 habitants (communes dites rurales) de 634 euros.

Tout le monde connaît l'adage, en nous désendettant nous nous sommes enrichis ... en évitant aux générations futures de devoir assumer les dépenses que nous avons engagées.

Jean-Christophe LEVEQUE

## Finalisation de la double procédure de modification de nos PLUs.

Alertés dès 2016 par l'AURG sur la nécessité de prendre en compte les évolutions juridiques et les préconisations du SCoT, nous avons entrepris, après la fusion de nos deux communes, un travail important sur nos documents d'urbanisme.

Nous avons en particulier cherché à harmoniser les règles applicables sur Saint Julien de Ratz et sur Pommiers la Placette pour faciliter leur compréhension et leur application. Nous avons aussi mis à jour les règlements, pour prendre en compte les évolutions apportées par les lois ALUR et Grenelle. Enfin, nous avons complété les OAP, afin de pouvoir mieux accompagner l'urbanisme de projet sur les deux centres villages et le Col de la Placette.

Du 25 novembre au 9 décembre 2019, l'enquête publique a permis à ceux qui le souhaitent d'apporter leurs observations à Monsieur Bessière, commissaire enquêteur, par voie postale, par Internet ou lors de ses permanences. A la suite de cette enquête, Monsieur Bessière a émis un avis favorable pour les deux modifications, assorti d'une réserve concernant l'écart de compatibilité avec le SCoT (trop d'espace urbanisable).

Cette mandature s'achèvera donc avec le vote des modifications de nos deux PLUs. Nous nous réjouissons de l'aboutissement de cette longue démarche entreprise par la commission urbanisme et nos interlocuteurs de l'AURG, Fabien Daumark et Philippe Couillens

La mandature suivante devra s'atteler à la future révision, tant pour le respect du SCoT que pour préserver la qualité d'un paysage rural si cher à nos cœurs.



TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS D'URBANISME

	2017	2018	2019
<b>Permis de Construire</b>			
1/ CONSTRUCTION	3	5	11
2/ MODIFICATION	1	6	3
3/ CONSTRUCTION ANNEXE	3		
<i>S/TOTAL DOSSIERS</i>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>13</b>
<b>Permis de Construire modificatif</b>			
1/CONSTRUCTION	1	1	
<i>S/TOTAL DOSSIERS</i>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Permis de démolir</b>			
1/DEMOLITION	1		
<i>S/TOTAL DOSSIERS</i>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Déclaration Préalable de travaux</b>			
1/ DIVERS TRAVAUX	26	22	22
2/ ABRIS DE JARDIN	5	4	5
3/ PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES OU SOLAIRES	4	2	1
<i>S/TOTAL DOSSIERS</i>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
<b>Certificat d'Urbanisme</b>			
1/ INFORMATION (A)	62	67	33
2/ OPERATIONNEL (B)	13	2	4
3/ INFORMATION (A) des Notaires par mail			20
<i>S/TOTAL DOSSIERS</i>	<b>75</b>	<b>69</b>	<b>37</b>
<b>TOTAL DOSSIERS</b>	<b>119</b>	<b>109</b>	<b>76</b>

**AURG** : agence d'urbanisme de la région grenobloise  
**SCoT** : schéma de cohérence territoriale  
**OAP** : orientations d'aménagement programmées

Florence VIALI – Roger PELLERIN

# LA VIE DES 2 VILLAGES

## Pour une ascension de la Grande Sure en toute sécurité.

Dans les années 1990, le sentier de Jusson par « les Grapillons » a été débalisé.

En 2004, à la suite à deux éboulements, et devant l'impossibilité de sécuriser le sentier, la mairie de Pommiers la Placette a pris un arrêté d'interdiction sur le passage du « Pas de miséricorde ».

Aujourd'hui des dizaines de randonneurs montent en direction de la Grande Sure tous les week-ends en suivant un itinéraire soit interdit soit débalisé et mal tracé.

Au fil du temps les sentiers sans entretien se sont dégradés ; les raccourcis ont pris le pas sur l'itinéraire habituel.

Devant la dangerosité du passage du « Pas de miséricorde », la municipalité a actualisé l'interdiction et des panneaux ont été réinstallés.



Photographie - Jean-Luc DELPHIN



En même temps, une réflexion est menée avec le Pays Voironnais et le Parc de Chartreuse pour équiper, baliser et tracer l'itinéraire qui passe par « les Grapillons ».

Une proposition est faite pour inscrire ce sentier au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Si tous les obstacles sont levés, on espère que ce sera effectif au cours de l'année 2021.

Il nous paraît important que les randonneurs puissent accéder au point culminant de notre commune, sommet emblématique de tout le Pays Voironnais en toute sécurité.

Jean-Luc DELPHIN

## Éclosion d'une association.

Malgré les fortes chutes de neige, la rencontre du 14 novembre a rassemblé une trentaine d'habitants des 4 coins de La Sure en Chartreuse, toutes générations confondues. Les grandes lignes du projet de tiers-lieu ont été présentées et un retour sur le questionnaire soumis aux habitants de notre commune a été fait.

De ce sondage est ressorti le besoin d'un lieu convivial et solidaire qui proposerait des activités de partage de savoir-faire (atelier de réparation, échange de services...), des activités culturelles (spectacles, sorties nature, conférences...), un espace relais (prêt de matériel, troc de livres, paniers de légumes...) ainsi qu'un espace de co-working.

Des groupes de travail ont été formés pour avancer concrètement dans la création de l'association, la recherche d'un lieu et des financements possibles. De nombreuses visites de tiers-lieux ont été réalisées dans plusieurs communes de la région permettant d'affiner notre projet et de nous conforter dans cette voie.

Notre projet a pour objectif de créer du lien et de la convivialité entre les habitants de la Sure en Chartreuse, de favoriser les rencontres intergénérationnelles, de lutter contre l'isolement et de développer l'entre-aide.

Le collectif est en train d'affiner les statuts et l'association verra le jour officiellement dans les prochaines semaines.

Un groupe de travail s'active déjà et propose un premier évènement le 19 avril. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre date ! Nous proposerons une Gratuiterie et un Troc de plantes suivis d'un repas partagé avec des temps d'échanges sur le projet. Un flyer avec les détails sera distribué dans vos boîtes aux lettres. À ce jour le collectif est représenté par 32 personnes, il reste ouvert à tous et il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

**Prochaine réunion** : le jeudi 26 mars 2020 à 20h à la Mairie de la Sure en Chartreuse.

**Contact** : [projetlieupartage@gmail.com](mailto:projetlieupartage@gmail.com)

Le Collectif

## Centre de Loisirs

Avec les vacances d'hiver, le centre de loisirs de notre commune fête son 1<sup>er</sup> anniversaire ! Et il semble prendre de l'importance, de plus en plus d'enfants sont inscrits. Le centre fonctionne chaque 1<sup>ère</sup> semaine des vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël. En juillet, il est ouvert les 3 premières semaines. Il existe grâce à l'impulsion de Rolande Houdard, bien assistée de Cindy Alégret.

Le thème de la semaine de février a une couleur scientifique : les enfants pourront s'essayer à de multiples petites expériences, sans danger bien sûr, pour prendre conscience de réactions ou non entre différentes matières, différents liquides. Les activités traditionnelles existent toujours bien évidemment. Ils pourront aussi s'initier au micro-macramé pour faire de jolis petits bracelets. De tradition maintenant, le vendredi est réservé à une sortie mais quelle sortie ? Chuuut.... Secret !

Pour les vacances de la Toussaint, le thème était « Recherche et Trouve ». Les enfants s'étaient rendus à St Laurent du Pont pour effectuer le parcours « Mystère à Saint Laurent du Pont », une forme de jeu de piste avec des énigmes à résoudre qui permettent en même temps de découvrir cette commune voisine. Une activité qu'ils ont beaucoup appréciée et à recommander à faire en famille.



Photographie - Rolande HOUDARD

## Livres à Vous 2019

Le festival Livres à Vous, un des événements phares de l'action culturelle du Pays Voironnais, prend chaque année de plus en plus d'importance. Les temps forts sont sur 4 jours fin novembre mais il y a beaucoup d'autres événements avant et après, dans tout le Pays Voironnais. Notre commune y prend largement part.

Tout d'abord « Lecture avec Chauffeur » : une voiture ancienne chargée de livres se stationne devant la bibliothèque. Les enfants choisissent un livre qui leur est lu dans la voiture et ils repartent avec.

La classe des maternelles de Nathalie Rochette, a pu réaliser un travail autour du livre « Bulle et Bob dans la cuisine » de Natalie Thual avec l'accompagnement sur plusieurs séances d'une intervenante pour les chants et la cuisine et une sortie à Voiron pour le spectacle de Natalie Thual. La classe d'Hélène Martin a reçu une illustratrice : Laetitia Le Saux qui a expliqué son métier aux enfants puis les a fait pratiquer en animant un atelier. Les enfants avaient travaillé sur plusieurs de ses albums et lui avaient préparé une surprise. Le projet s'est terminé, plus tard, par une visite à la médiathèque de Voreppe pour une exposition sur l'artiste.



Photographie - Jean VEDEL

Le samedi après-midi à la bibliothèque, comme chaque année, un des auteurs invités du festival était reçu : Jean-Marie Laclavetine. Il a partagé avec beaucoup d'émotion le sujet de son dernier roman « Une Amie de la Famille », roman autobiographique. Une lecture à recommander !



Photographie - Sophie LELEU

Rendez-vous en novembre prochain pour Livres à Vous 2020 !

Sophie LELEU

**Connaissez-vous Martin MOREL et Odette ANCION ? Allons à leur rencontre....**



« Écrire avec la lumière » c'est ainsi que Martin MOREL parle de son métier.

## Comment ta passion pour la photographie est-elle née ?

En 2005, lors de l'une de mes nombreuses montées en Sure j'ai rencontré 2 loups. J'ai raconté cela le soir même à mon entourage et personne ne m'a cru. Piqué au vif, dès le lendemain je suis allé m'acheter un appareil photo en me promettant de recroiser ces 2 loups, de les photographier et de prouver ainsi que je ne fabulais pas et que leur présence en Sure était bien réelle. Malheureusement, jamais plus je ne les ai croisés !



Photographie – Jean VEDEL

« La qualité de la lumière peut faire qu'une femme sans qu'elle bouge d'un millimètre déteste ou adore son portrait »

## Quelles ont été les étapes importantes dans ton apprentissage de la photographie professionnelle ?

C'est en autodidacte et encore étudiant que j'ai débuté la photographie. Mes premiers modèles étant les mouflons, les chamois, les chevreuils et les sangliers.

Au fil du temps j'ai pu me constituer un porte-folio d'images grâce auquel j'ai pu participer à ma 1<sup>re</sup> exposition à la mairie de Saint Jean de Moirans invité par l'association « *Reflex Image Création* » qui organise chaque année les « Rencontres Photographiques Internationales du Pays Voironnais » et ainsi me faire connaître.

Ensuite, le goût du voyage m'a incité à quitter la Chartreuse pour me rendre sur l'île de La Réunion. Durant ce séjour de plus d'un an j'ai pu photographier ses paysages volcaniques, le célèbre Piton de la Fournaise sous toutes ses facettes ainsi que les baleines à bosse qui chaque année pendant l'hiver austral s'approchent des côtes réunionnaises. C'est lors de ce séjour que ma passion pour la photographie s'est vraiment révélée et que j'ai pris la décision d'en faire mon métier.

## Le photographe professionnel doit-il se diversifier pour vivre de son art ?

De retour sur mes terres de Chartreuse, conscient de ne pas pouvoir vivre uniquement de la photographie animalière j'ai en effet élargi mon champ d'action en m'orientant vers le Portrait.

« Revoir un client plusieurs fois avant de lui remettre la photo »

## Lors de tes débuts certaines rencontres ont-elles été importantes pour toi ?

En parallèle de mon début d'activité, j'ai suivi mes premières formations dont une auprès de Claude FOUGEIROL reconnu meilleur ouvrier de France dès 1989 qui fut mon mentor. Une véritable « Rencontre Révélation » pour moi, car c'est Claude qui m'a transmis les bases solides du métier, les règles de prise de vue et d'utilisation de « la lumière ». J'ai également appris de lui l'importance de la relation avec celui ou celle que l'on photographie.

Une autre rencontre, fut celle de André AMYOT, photographe québécois. Il m'a apporté les connaissances complémentaires à la créativité par l'image qui sont celles de la gestion marketing d'un studio pour créer une interactivité entre le photographe et ses clients au travers d'une offre de service avant, pendant et après la séance photo.

### **Depuis tes débuts tu as sans doute déjà photographié de nombreuses personnes**

En effet, plus de 2000 familles sont passées devant mon objectif, venant du bassin Grenoblois, du Grésivaudan, du Pays voironnais. Le bouche-à-oreille m'a permis de photographier des familles vivant dans d'autres départements ainsi qu'à l'étranger.

« Valoriser tous les jours mon travail d'artisan »

### **L'emploi du temps, le métier d'un photographe studio, c'est quoi ?**

Des journées denses ponctuées de séances photos, en dehors des séances de beaucoup de temps au téléphone, d'analyse des demandes sur mon site internet ( <https://www.studiomartinmorel.com/> ) et sur Facebook.

Être photographe nécessite d'être très polyvalent : de traiter ses images, de les retravailler pour ensuite les présenter aux clients, de faire du commerce et de communiquer pour se faire connaître.

### **Les photos animalières de tes débuts, qu'en est-il ?**

Les photos animalières et de paysage font maintenant partie de mon « plaisir personnel » et sortent de mon activité professionnelle même si certaines d'entre-elles sont commercialisées. J'aime participer à des concours internationaux ce qui m'a valu plusieurs récompenses.

### **Le mot de la fin**

Un projet personnel : photographier mon fils au fil des ans pour un jour lui offrir une photo de ses portraits successifs et de son évolution.

Quel plus beau symbole pour un photographe portraitiste, non ?



**"Seule une révélation de la nature m'incite à faire des photos" nous confie Odette ANCIEN.**

### **Ta rencontre avec la photo remonte à quand ?**

J'avais 17 ans lorsque mon frère de retour de son service militaire doté d'un bel appareil photo m'a proposé de l'utiliser de temps en temps. Voyant que cet appareil me plaisait, un jour il me dit "Si tu veux, je te le donne, mais à la condition que tu ailles me faire une course au bout de la ville ", ville de Béziers dans laquelle nous habitons à l'époque. Une forme de chantage en quelque sorte, mais sitôt demandé, sitôt fait et me voilà donc le soir même propriétaire de mon premier appareil argentique ! Durant plusieurs années et jusqu'à la fin de mes études cet appareil fut un ami. Il me suivait partout.

### **Quels stages as-tu effectués ? et que t'ont-ils apporté ?**

Lorsque j'ai exercé mon métier d'infirmière, un stage me fut proposé par mon employeur ayant pour but de me permettre d'avoir un moment d'évasion et de sortir ainsi du monde médical. Quelle belle occasion de faire une demande de stage photo, demande acceptée à ma grande surprise ! J'ai donc suivi une formation au Centre Audiovisuelle de La Villeneuve à Grenoble animée par un professionnel, Pierre CANAGUIER. C'est lui qui m'a fait découvrir le large spectre de la photographie. Il ne formait pas ses stagiaires (il en a vu passer plus de 1500 !) uniquement à la pratique de la photo, mais aussi et surtout à savoir "capturer l'expression" disait-il.

Pierre m'a transmis la culture de l'image. Son centre était une vraie fourmilière où des photographes en herbe ou avertis se croisaient, centre de surcroît doté de tout le matériel nous permettant de développer nos photos.



Agrandisseurs et leurs bacs, ban de reproduction, chaîne de développement étaient mis à notre disposition. Je découvrais à ses côtés l'univers de la photographie.

*"Mes premières photos à thème aux côtés de Pierre CANAGUIER ont été pour moi le vrai "déclat" de ma passion pour la photographie"*

Dotée plus tard d'un appareil plus performant que celui offert par mon frère, j'ai pu mettre en pratique tous ces acquis et photographier avec un regard différent de celui de mes débuts, capable alors de repérer comment la lumière était "posée sur les choses".

*"Si la lumière ne me révèle pas quelque chose, je ne fais pas de photo"*

Disposant ensuite à la maison de mon propre laboratoire photo, j'ai constitué au fil du temps mon porte-folio qui m'a permis de participer à une vingtaine d'expositions dont une importante pour moi qui fut celle en 1996 organisée par la Maison européenne de la photographie de Paris.

*"Avoir toujours mon appareil en bandoulière pour ne pas rater une rencontre photographique"*

De belles amitiés sont nées lors de mes stages, en particulier celle qui se prolonge encore aujourd'hui avec Christiane SINTES devenue photographe professionnelle. Je me sers dit-elle en photographie "de la durée pour dire l'éphémère".

*"Le temps et la lumière sont pour moi comme un appel à la photographie"*

### **Dans quels styles de photographie te complais-tu aujourd'hui ?**

Au fil des années mon terrain de prédilection s'est diversifié : photographie du patrimoine rural comme les lavoirs où l'eau est le génie du lieu, de l'iconographie en sculpture comme La Pietà, les "Choses" comme par exemple les pages de livres dont les formes sont différentes suivant la façon dont le livre est posé, de la matière comme la roche et ses différentes structures révélées par la lumière (je parle dans ce cas de photos "Aléatoires") sans oublier mes amis de toujours les arbres certains plus attirants plus photogéniques que d'autres.



Photographie - Jean VEDEL

*"Le support doit s'effacer par rapport à la photo, il doit discrètement l'accompagner "*

J'ai vécu également à Pommiers mon village d'adoption une belle aventure photographique que j'ai baptisée "Les pas de porte". Je souhaitais immortaliser le passage à l'an 2000 et j'ai donc proposé à la municipalité de l'époque de photographier les familles devant leur porte et de constituer un triptyque dont la très belle structure en bois a été fabriquée par Jean-Luc DELPHIN. Un moment de partage qui reste 20 ans après encore gravé dans ma mémoire.

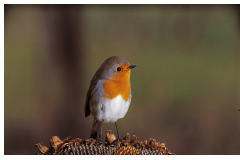
### **La relève est-elle assurée ?**

Oui et je m'en réjouis. Elinora, l'une de mes petites filles souhaite s'occuper plus tard d'enfants en difficulté. Elle souhaite utiliser la vidéo comme moyen d'expression et stimuler leur curiosité et leur créativité.

### **Le mot de la fin**

Finalement la photographie encore aujourd'hui me permet de me focaliser sur le moment présent en insufflant, 60 ans après ce beau cadeau de mon frère, un sentiment de plaisir intact ! Je ne suis pas photographe professionnelle loin de là, mais simplement une "Auteure photographe passionnée".

Propos recueillis par Jean VEDEL



# L'ENVIRONNEMENT



## Les oiseaux de notre commune

Savez-vous combien d'espèces d'oiseaux accueille notre commune de la Sure en Chartreuse ? Pas moins de **110 espèces** ont déjà été observées au fil des saisons. Les habitats diversifiés accueillent de nombreuses espèces. Près des maisons, les moineaux et les rougequeues aiment nicher. Dans les jardins, les merles cachent leurs nids dans les buissons. Les mésanges charbonnières et mésanges bleues recherchent les cavités pour faire leur nid. Vous pouvez leur donner un coup de pouce en plaçant des nichoirs. Avec un trou de 32 mm de diamètre, vous aurez probablement des mésanges charbonnières. Si vous en fabriquez un avec un trou de seulement 28 mm de diamètre, vous sélectionnez les mésanges bleues, car elles sont plus petites. Pour l'orientation, préférez une exposition face à l'est ou au sud-est, et placez-les au moins à une hauteur de 2 mètres. Si vous avez la chance d'accueillir chez vous une nichée, observez les nombreux va-et-vient des parents nourrissant la dizaine de jeunes. Ainsi, un couple de mésanges peut effectuer jusqu'à 1800 allers-retours par jour pour nourrir leur progéniture.

L'hiver, les petits passereaux peinent parfois à trouver leur nourriture, surtout par temps de neige. Vous pouvez aussi les aider en leur donnant des graines de tournesol dans des petites mangeoires suspendues. Souvent, les oiseaux granivores fréquentent les mangeoires : par exemple, les pinsons des arbres, les chardonnerets, les verdiers, les tarins. Parfois, des visiteurs scandinaves se mêlent aux invités comme les pinsons du Nord aux couleurs orangées. En laissant quelques fruits gâtés au fond du jardin, vous ferez le bonheur des merles et des grives. À partir de mars, le nourrissage s'achève, car la nourriture devient suffisamment abondante pour tous.

Le long des cours d'eau dynamiques, le cincle plongeur trouve sa pitance en marchant sous l'eau. Il aime faire son nid sous les ponts. La Chartreuse accueille beaucoup de couples de cincles plongeurs. La bergeronnette des ruisseaux se rencontre sur les berges et hoche fréquemment la queue. Plus haut, dans les arbres, vous pourrez entendre et voir les pigeons ramiers dont les marques blanches sur les ailes permettent de les distinguer des pigeons domestiques. Le héron cendré ne fréquente pas que les cours d'eau, il marche souvent dans les pâtures pour se nourrir des souris et campagnols.

Le printemps nous amène des espèces familières comme les hirondelles de fenêtre ou les hirondelles rustiques. Les hirondelles sont hélas bien moins nombreuses que dans le passé, faute d'insectes en

quantité suffisante et manquent parfois de gîte pour nicher. Les pies-grièches, autrefois plus nombreuses, aiment bien nicher dans les ronciers. En fait, chaque espèce a ses habitudes !

D'autres oiseaux plus grands fréquentent nos falaises et forêts. Par exemple, le faucon crécerelle qui effectue un vol stationnaire « du Saint-Esprit » ou le faucon pèlerin qui aime les vires rocheuses dans les grandes falaises. Le milan noir se reconnaît à la forme de sa queue un peu fourchue. Il est essentiellement charognard. La buse variable est un rapace forestier que l'on observe souvent perchée sur les branches des arbres ou sur les piquets des clôtures chassant les campagnols. Plus rarement, l'aigle royal survole notre commune. Quelques couples nichent en Chartreuse. L'aigle royal est un rapace bien plus grand que la buse variable, mais évaluer la taille n'est pas facile. Chez l'aigle royal, la longueur de la queue égale la largeur des ailes, alors que la buse a une queue plus courte. Si vous observez un aigle royal avec des taches blanches sous les ailes, c'est très probablement un individu seulement âgé d'une ou deux années.

Ce petit inventaire des oiseaux de la commune ne serait pas complet si j'oubliais de vous parler des rapaces nocturnes. Notre commune abrite plusieurs couples de chouette hulotte, dont les ululements caractéristiques ouh-ou-ou-ouh se font entendre jusque dans les hameaux. Le hibou moyen-duc niche dans les forêts, il est très discret. Ces oiseaux, lorsqu'ils volent la nuit sont silencieux car l'extrémité de leurs plumes est différente des oiseaux diurnes, l'écoulement de l'air se fait sans turbulence. Leur alimentation est constituée de campagnols et mulots. Au printemps, si vous trouvez une petite chouette au sol, ne vous inquiétez pas. Remettez-là sur une branche basse d'un arbre et les parents viendront s'en occuper. Il est fréquent que les petites chouettes quittent leur nid avant même d'être capables de voler.

Si vous voulez en savoir plus sur les oiseaux, vous pouvez consulter des guides sur les oiseaux, rejoindre des associations comme la LPO ou le Pic Vert, qui proposent des sorties à la découverte des oiseaux, vous conseillent pour faire de votre jardin un « Refuge » pour la petite faune. Protéger les oiseaux est un enjeu majeur pour nous tous ! Correspondant local de la LPO Isère, je propose de vous emmener à la découverte des oiseaux de la commune le **dimanche 26 avril**. Pour les personnes intéressées, rendez-vous à **10 heures devant la M.T.L à Pommiers !**

Serge RISSER

# LES ÉVÉNEMENTS ÉCOULÉS



11/01/2020 - Vœux de la  
municipalité (Photographie Jean-Luc  
DELPHIN)



11/02/2020 - Exposition BD « Corto  
Maltèse » (Photographie Marie-Charlotte HENRY)



17/01/2020 - Le Club et les enfants  
tirent les Rois (Photographie Marie-Claude  
BLANCHET)



19/01/2020 - Matinée Boudins ACCA  
de Pommiers la Placette (Photographie  
Marie-Claude BLANCHET)



26/01/2020 - Après-midi Jeux - Sou  
des écoles (Photographie Jean VEDEL)



15/02/2020 - Concert OLD FRIENDS  
- Comité des fêtes (Photographie Frédéric  
MANTELIN)



**Nous avons le regret de vous faire part du décès de :**

**Madame Marcelle JANOT** domiciliée 1325 route du col, Pommiers la Placette, décédée le 06 décembre 2019 à l'âge de 93 ans.

**Madame Élise GENEVE** domiciliée 384 route du Bret, Saint Julien de Ratz, décédée le 18 décembre 2019 à l'âge de 91 ans.

**Monsieur Dominique BAS** domicilié 1012 Le Tour du Plan, Saint Julien de Ratz, décédé le 29 janvier 2020 à l'âge de 56 ans.

**Nous avons été informés du décès de Monsieur Raymond GUERS, ancien maire de la commune de Saint-Julien de Ratz, survenu le 27 février 2020 à Aix-Les-Bains à l'âge de 85 ans.**



Vive les mariés !

**Erratum** / Une erreur d'orthographe sur le nom de Sylvie JACCAZ a été commise lors de la parution du dernier journal n°8 d'octobre 2019. Nous nous en excusons.

*MARIAGE : Monsieur Régis BROSSE et Mademoiselle Sylvie JACCAZ mariés le 10 août 2019.*



Bienvenue à

**Romane BARITELLO** née le 07 novembre 2019 à Voiron, domiciliée 1 allée du Château, Saint Julien de Ratz.

**Milo DEBROIZE KASSOVIC** né le 01 février à Grenoble, domiciliée 792 route de la Sure, Saint Julien de Ratz.

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

**Photographies** : Odette ANCION, Marie-Claude BLANCHET, Jean-Luc DELPIN, HENRY Marie-Charlotte, Rolande HOUDARD, Sophie LELEU, Frédéric MANTELIN, Martin MOREL, Jean VEDEL - **Conception et mise en page** : Jean VEDEL - **Commission communication** : Michel ALEX, Pascale BAUD, Fabrice BERNARD-GUELLE, Jean-Luc DELPHIN, Annie GENEVE, Rolland GUILLAUD, Sophie LELEU, Virginie RIVIERE, Jean VEDEL - **Directrice de la publication** : Virginie RIVIERE - **Impression** : 1.PRIM Seyssins - **Tirage** : 460 exemplaires.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES des 15 et 22 mars 2020

### Pièce d'identité à présenter pour voter ?

La Commune de La Sure en Chartreuse ayant moins de 1000 habitants, **il est possible de voter en présentant sa seule carte électorale**. Pour prouver votre identité au moment de voter, **présentez l'un des documents suivants avec photo** : Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire.

### Lieux de vote

Le numéro du bureau de vote dans lequel vous pouvez voter de 8h à 18h est précisé sur votre carte d'électeur. N° 1 situé à la Maison du Temps Libre pour les habitants de Pommiers la Placette, N° 2 situé à la Mairie pour les habitants de Saint-Julien de Ratz.

### La population retenue

Au 31 décembre, l'INSEE a estimé la population globale de notre commune à 1021 habitants, **pour une population communale ramenée à 984 habitants** si on enlève les habitants des résidences secondaires. C'est la population communale qui détermine le mode de scrutin applicable ; les suffrages seront donc décomptés individuellement par candidat.

Nous vous invitons à prendre connaissance du guide des élections municipales 2020 concernant les communes de moins de 1000 habitants sur internet ou en mairie (disponible au secrétariat aux heures d'ouverture au public).

Nous vous précisons que dans la mesure où les déclarations de candidature sont obligatoires dans toutes les communes, quel que soit leur nombre d'habitants, les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne sont pas pris en compte.

## L'ÉCOLE

- **Pour la rentrée scolaire 2020/2021, la date limite d'inscription est fixée au JEUDI 30 AVRIL 2020**
  - Prenez connaissance des formalités d'inscriptions en vous connectant sur le site de la commune : Chapitre-ÉCOLE – Rubrique : Inscriptions.



## LES ÉVÉNEMENTS À VENIR



**Le samedi 28 mars** – Jazz Festival Voiron 2020 aux Bergers de La Sure, **Le vendredi 3 avril à la MTL** - Jazz Festival Voiron 2020 à la MTL de Pommiers la Placette, **Le lundi 13 avril** – Traditionnelle « Chasse aux œufs » à la Salle des fêtes de Saint-Julien de Ratz, **Le vendredi 17 avril** - Vente de Beaufort organisée par Le Sou des écoles, à la MTL à Pommiers-la-Placette, **Le samedi 6 juin** - Fête du printemps à la Salle des fêtes de Saint-Julien de Ratz, **Le samedi 20 juin** - Fête de la Saint-Jean et Kermesse du Sou des écoles à la MTL de Pommiers la Placette.